



Exigences pour l'utilisateur:

- Les présentes instructions d'utilisation doivent être remises au surveillant et aux employés concernés.
- Lire attentivement les instructions avant utilisation et les conserver à portée de main.
- Toutes les personnes travaillant avec le produit doivent bien connaître le contenu des présentes instructions d'utilisation et des consignes de sécurité qu'elles contiennent.
- Le produit ne doit pas être transmis à d'autres utilisateurs sans les instructions d'utilisation.



Comparer le numéro de version (voir en-tête) des présentes instructions d'utilisation avec la version disponible sur notre site Internet. Seule la version la plus récente doit être utilisée.
www.mbt.ag/970

Consignes de sécurité générales

- Le montage et le démontage du produit doivent uniquement être effectués selon les consignes des instructions d'utilisation et, le cas échéant, selon la check-list.
- Le montage et le démontage du produit doivent uniquement être effectués par des ouvriers qualifiés.
- Avant de le mettre en place sur le lieu d'utilisation ou de le mettre en service, vérifier par contrôle visuel que le produit est en parfait état. Les éléments de construction endommagés ne doivent pas être utilisés.
- Le produit ne peut être mis en œuvre que dans les conditions d'utilisation définies et conformément à l'usage prévu.
- Suite à un dommage ou un choc ou si la présence de pièces tordues a été constatée, il est possible de continuer à utiliser le produit uniquement si un spécialiste l'a vérifié et a donné son accord.
- Seules des pièces d'origine MBT doivent être utilisées.
- Le produit ou le système complet ne peut être ni modifié ni complété.
- Les travaux doivent être adaptés aux conditions météorologiques (risque de glissade par exemple). Dans des conditions météorologiques extrêmes, il convient de prendre des mesures préventives pour sécuriser l'appareil et les environs et pour protéger les ouvriers.
- En cas d'utilisation du produit dans d'autres pays que la Suisse, la réglementation locale doit être respectée.
- Contactez le fabricant si une utilisation standard n'est pas possible.

Important:

- Le chef de chantier (généralement le contremaître) doit donner son accord à l'utilisation du produit avant la mise en service.
- Une protection latérale doit être installée conformément à l'ordonnance sur les travaux de construction dès 2,0 m de hauteur de chute (OTConst).

Domaine d'utilisation:

Le système Form-Gard est utilisé comme garde-corps opposé, obligatoire en cas de bétonnage de murs de plus de 3.0 m de haut conformément aux règles de sécurité. Avec le montant de barrière MBT, la grille de protection latérale Safe-Gard ou des planches de bois conventionnelles, Form-Gard Universal et Kipp forment une protection contre les chutes sûre lors du bétonnage. L'ensemble Form-Gard Universal ou Kipp fixé à demeure sur un composant est encore plus rationnel et plus sûr. Form-Gard est serré sur les coffrages courants du marché à l'aide d'un filetage DW de 15 mm, à une distance maximale de 2,0 m. L'inclinaison de 30° permet le bétonnage avec des bennes à béton à déchargement central. Avec des bennes à déchargement latéral, le dispositif de basculement de la protection latérale permet aussi un positionnement vertical.

Avertissements:



Gants de protection obligatoires



Danger de chute avec dénivelation



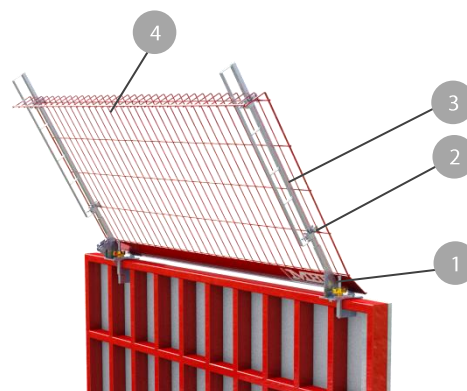
Danger de trébuchement

Description du système:

La distance maximale entre deux montants Form-Gard est de 2,4 m selon EN 13374, classe A.

La distance maximale entre deux montants Form-Gard est de 2,0 m selon EN 13374, classe B et C.

- Form-Gard Universal ou Form-Gard Kipp
- Montants de barrière
- Pince Safe-Gard
- Grille de protection latérale Safe-Gard



Montage:

Il est recommandé d'installer la protection latérale tant que le coffrage est encore au sol. Si cela n'est pas possible, nous recommandons d'effectuer le montage de la protection latérale avec un échafaudage.

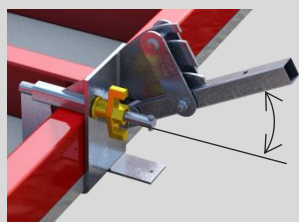
Important :

- Si la personne chargée de la mise en place et du montage travaille à une hauteur de plus de 2,0 m au dessus d'un bord de chute ouvert, elle doit être sécurisée au moyen d'un équipement de protection individuelle contre les chutes.
- Aucune personne ne participant pas directement à l'opération ne doit se trouver dans la zone de montage pendant la mise en place et le déplacement. Le non-respect des instructions entraîne un risque d'accident.
- Si le produit n'est pas monté et sécurisé conformément aux instructions d'utilisation, l'accès à la zone dangereuse doit être interdit et signalé par un panneau d'interdiction « Accès interdit ».
- Les opérations de montage ci-après ne doivent être effectuées qu'à partir d'emplacements sûrs, au sol ou à partir d'une plateforme de bétonnage par exemple.

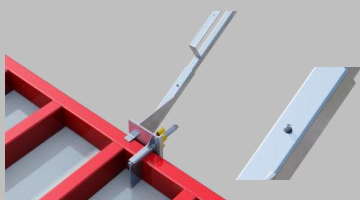
Appliquer Form-Gard contre le coffrage, tourner les ailettes de serrage vers l'intérieur et les bloquer avec l'écrou DW.



Si plus tard des bennes à béton à déchargement incliné ou central sont utilisées, l'inclinaison doit être réglée sur 30° avec Form-Gard Kipp. Avec Form-Gard Universal, l'inclinaison de 30° est déjà fixée.



Emboîter les montants dans Form-Gard.



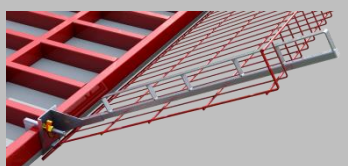
S'assurer que la goupille du montant s'encliquète dans le trou de blocage de Form-Gard de façon à ce que le montant ne puisse pas être retiré involontairement.

Protection latérale avec Safe-Gard (classes A, B, C):

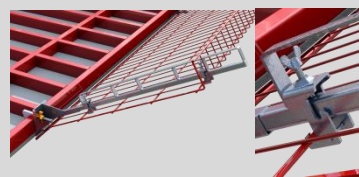
Important:

- La protection latérale avec Safe-Gard est certifiée selon la norme EN 13374, classes A, B et C.
- La protection latérale est destinée uniquement à la protection individuelle. Il est interdit d'y déposer des charges. Il est interdit d'escalader le garde-corps de protection latérale.
- Respecter une distance maximale entre montants de 2,00 m.

Mise en place de la grille de protection latérale Safe-Gard sur les montants Safe-Gard.



Bloquer la grille de protection latérale Safe-Gard avec la pince Safe-Gard sur le montant à l'aide de la vis à ailettes.



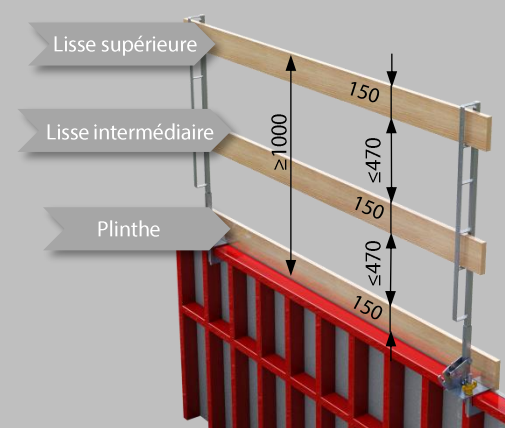
Protection latérale avec lisse supérieure pour EN 13374, classe A:

- Les exigences en matière de protection latérale selon l'ordonnance sur les travaux de construction, (OTConst) et la norme EN 13374, classe A, doivent être respectées.

Important:

- Utiliser uniquement le Form-Gard Kipp (art. 1130). Le montant doit avoir un angle de 90° par rapport à la surface de travail.
- La protection latérale avec lisse supérieure est uniquement certifiée selon la norme EN 13374, classe A.
- La protection latérale est destinée uniquement à la protection individuelle. Il est interdit d'y déposer des charges. Il est interdit d'escalader le garde-corps de protection latérale.
- Respecter une distance maximale entre montants de 2,40 m (2,10 m pour des planches rouge et blanc).
- Les planches en bois doivent avoir des dimensions minimum de 26 x 150 mm. La qualité du bois doit correspondre au minimum à la classe de résistance C24 selon la norme EN 338. Les planches en bois doivent être vérifiées par contrôle visuel avant chaque montage. Les planches anciennes, pourries ou endommagées ne doivent pas être utilisées.
- La lisse supérieure, la lisse intermédiaire et la plinthe doivent être fixées de façon à ce qu'elles ne puissent pas être déplacées ou tomber involontairement.

Placer la lisse dans la barrière de sécurité et la caler, la clouer ou la visser avec le montant. Les exigences en matière de protection latérale doivent être respectées.



Déplacement:

- Le démontage s'effectue dans l'ordre inverse de la procédure de montage.
- Montage au nouvel emplacement selon la procédure de montage.

Démontage:

- Le démontage s'effectue dans l'ordre inverse de la procédure de montage.

Transport / Stockage:

- Le produit doit être stocké de façon à exclure tout endommagement.
- Nous recommandons de protéger le produit contre les intempéries.
- Lors du transport, le produit doit être sécurisé de façon à éviter tout endommagement causé par un glissement, un choc, une chute, etc.

Entretien:

Seules des pièces d'origine MBT doivent être utilisées. Les éléments endommagés ne doivent pas être utilisés et doivent être remplacés. Les réparations ne peuvent être effectuées que par le fabricant.

Vérification et documentation:

Avant de le mettre en place sur le lieu d'utilisation ou de le mettre en service, vérifier par contrôle visuel que le produit est en parfait état. Il faut impérativement veiller au bon fonctionnement des composants. Les pièces suivantes doivent être vérifiées avant chaque montage :

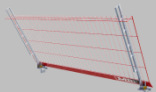
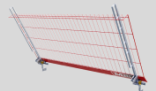
- Pièces métalliques :
présence de déformations, pincements et fissures.

Contrôle quotidien:

Avant toute utilisation, le produit doit être vérifié par un spécialiste conformément aux points de contrôle mentionnés plus haut.

En cas de doute sur la sécurité du produit, il faut immédiatement arrêter de l'utiliser.

Assortiment de produits:

Désignation	Article	Photo
Form-Gard-Set Universal mit Gegengeländer 2.5 m	1131	
Form-Gard-Set Kipp mit Gegengeländer 2.5 m	1132	
Form-Gard Universal	1129	
Form-Gard Kipp	1130	
Grille de protection latérale Safe-Gard 2.50 / 1.20 m	4010	
Montant de barrière 1.06 m	1120	
Montant de barrière 1.06 m avec support de plinthe mobile	1121	

Montant de barrière Safe-Gard
1.30 m

4020



Montant de barrière 1.50 m

1123A



Pince Safe-Gard

4015



Normes:

Le produit repose sur les conditions cadres de la norme EN 13374, classe A.

Mise hors service / Élimination:

Les produits MBT sont fabriqués dans une large mesure à partir de matériaux recyclables. Une revalorisation suppose une séparation appropriée des matières. Pour toute question, veuillez contacter Mägert G&C Bautechnik AG.

Responsabilité:

Mägert G&C Bautechnik AG décline toute responsabilité en cas de dommages résultant du non-respect des présentes instructions d'utilisation.